

AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS / SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE WASHINGTON

POLE AGRICULTURE ET ALIMENTATION

MISE A JOUR EN JUILLET 2026

MOLLUSQUES BIVALVES - CANADA

La France fait partie des pays autorisés pour exporter des mollusques bivalves vers le Canada.

Les demandes d'ajout d'expéditeurs et/ou d'établissements qui répondent à toutes les exigences en matière d'exportation de mollusques vivants et crus doivent se faire par courriel à cfia.foodimport-alimentsimportes.acia@inspection.gc.ca

La liste des établissements étrangers (et/ou expéditeurs) autorisés pour l'exportation de mollusques vivants ou crus au Canada est disponible sur le site : [Importation des mollusques vivants et crus](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Washington (adresser les demandes à clubagro@ambafrance-us.org)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Service économique régional
Adresse : 4101 Reservoir Road, NW
WASHINGTON, DC 20007-2173